



**CHAMBRES  
D'AGRICULTURE**  
BRETAGNE

## **L'AGRICULTURE DEMAIN : PRODUIRE PLUS ET MIEUX AVEC MOINS, UN VRAI DEFI POUR LA BRETAGNE**

**Mardi 4 septembre 2007, RENNES**

### **Sommaire**

- **Thématique 1 :**
  - L'agriculture demain : produire plus et mieux avec moins, un vrai défi pour la Bretagne
- **Thématique 2 :**
  - Bassins Versants Contentieux
- **Thématique 3 :**
  - Une météo désastreuse et des récoltes très hétérogènes
- **Thématique 4 :**
  - Dioxine : point de situation
  -

### **Thématique N°1 :**

# L'agriculture demain : produire plus et mieux avec moins, un vrai défi pour la Bretagne

## 1) DES TENDANCES REELLEMENT PERCEPTIBLES

### Une demande énergétique de plus en plus forte

De nombreux pays se sont fixés des objectifs ambitieux en matière d'incorporation de biocarburants. A titre d'exemple, les USA ont transféré 57 millions de tonnes de maïs vers la production d'éthanol en 2006 : ce sont autant de volumes en moins disponibles pour l'exportation et donc pour l'alimentation animale et l'alimentation humaine.

A l'horizon 2020, selon les prévisions de l'agence internationale de l'énergie, les surfaces nécessaires pour produire des biocarburants correspondant à 10% de la consommation d'hydrocarbures, représentent aux Etats-Unis 33% des terres arables, et en Europe 26%.

Depuis quelques mois, plusieurs experts, dans plusieurs pays, aux Etats-Unis mais aussi en Allemagne, tirent la sonnette d'alarme sur le risque de déstabilisation des marchés agricoles, voire de pénurie sur certains produits nécessaires à l'alimentation aussi bien des animaux que des hommes.

Pour surmonter ces difficultés émergentes, la recherche travaille déjà sur la mise au point de processus technologiques permettant l'éclosion d'une filière reposant sur la biomasse non alimentaire et une puissante chimie verte. Les biocarburants de 1<sup>ère</sup> génération seront de fait peut-être déjà dépassés très rapidement.

### Des évolutions climatiques importantes

L'Australie connaît cette année sa pire sécheresse depuis un siècle. Celle-ci contribue à la hausse fulgurante actuelle des cours mondiaux des produits laitiers. La chute dramatique de la production agricole a même entraîné de sévères rationnements dans les villes.

Les évolutions climatiques dont on nous parle depuis quelques années, sont devenues réalité. Elles sont perceptibles et se traduisent sous différentes formes : l'Europe n'est pas épargnée avec un été caniculaire dans certaines zones de l'est de l'Europe et au contraire des inondations historiques en Angleterre.

Ces phénomènes sont malheureusement riches d'enseignements : aucune zone du globe n'est à l'abri. Tout pays risque à un moment donné d'être touché par un phénomène climatique extrême.

Si le réchauffement climatique nous promet à terme des possibilités d'extension des surfaces cultivables plus proche de l'Arctique, à plus court terme, il signifie surtout perte de récoltes, baisse de rendements et parfois baisse de qualité.

### Quid de l'eau et du capital sol nécessaires à la production agricole ?

La raréfaction de la ressource en eau est pointée du doigt par les experts depuis de nombreuses années. Avec le réchauffement climatique, le phénomène s'amplifie et la course à l'eau potable devient de plus en plus préoccupante.

L'industrie, l'agriculture et les ménages se disputent les ressources en eau. Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, et plus de 2 milliards sont privés d'assainissement adéquat.

En matière de disponibilité des terres, la situation devient dramatique dans certaines zones du globe sous la pression de l'industrialisation et de l'urbanisation. L'exemple de la Chine est le plus flagrant avec une véritable hémorragie : 1 million d'hectares perdus chaque année. Après quelque 6 millions d'hectares perdus sur les cinq dernières années, les pouvoirs publics chinois commencent seulement à prendre conscience du risque majeur encouru.

Avec la croissance démographique, la disponibilité en terres arables par habitant a diminué de 5000 m<sup>2</sup> en 1950 à 2300 m<sup>2</sup> en 2001. Ce chiffre cache des disparités importantes avec par exemple 1100 m<sup>2</sup> par habitant en Chine et 25 900 m<sup>2</sup> en Australie.

### La pression démographique

Quand on sait que les experts de la FAO nous prédisent une planète peuplée par 9 milliards d'hommes à l'horizon 2050 avec une répartition de la population de plus en plus déséquilibrée puisque l'Asie et l'Afrique pourraient rassembler près de 80% des êtres humains, comment ne pas se poser la question du défi alimentaire ?

Pour assurer une alimentation décente à ces 9 milliards d'habitants, il faudrait doubler la production végétale. Plus précisément la doubler en Asie et la quintupler en Afrique. Un défi vraisemblablement impossible à relever. Cette progression démographique, principalement dans les pays en développement, va s'accompagner d'une urbanisation accélérée. En 2007, la moitié de l'humanité vit dans les villes. Une proportion qui devrait atteindre 60% en 2030. Vingt-trois villes, surtout en Asie, dépasseront les 10 millions d'habitants.

L'accroissement de la population mondiale, la forte libéralisation des échanges, contribuent à créer un monde où tout va toujours plus vite et où les mouvements s'amplifient. Cet élément est essentiel car les conséquences seront importantes au plan sanitaire. Sur ce plan aussi, il faut être capable de bien gérer toutes les situations qui peuvent se présenter pour assumer une production dans de bonnes conditions.

Qui produira donc demain pour un si grand nombre ? Qui aura la compétitivité nécessaire pour exporter demain ? L'arme alimentaire deviendra-t-elle l'élément dominant sur une carte géopolitique transformée ? Laissera-t-on mourir l'Afrique au risque d'aboutir à des situations de plus en plus explosives ?

Ces questions, c'est bien aujourd'hui qu'il faut se les poser. C'est bien aujourd'hui qu'il faut mettre tous les moyens en œuvre pour anticiper. Il s'agit bien là d'une responsabilité collective. Demain, il pourrait bien être trop tard.

## **2) LES CHANCES DE LA BRETAGNE DANS CE GRAND DEFI ALIMENTAIRE**

A l'avenir, sur le plan géopolitique, les nouveaux équilibres entre pays importateurs et exportateurs seront déterminants. Sur le plan technique, il n'y aura pas d'autre choix que d'accroître les rendements agricoles. L'humanité va devoir apprendre à produire à la fois plus et mieux, mais avec moins.

La Bretagne agricole et agroalimentaire représente un bassin de production important en Europe. L'Europe, par ses choix historiques de politique agricole, la France, moteur de l'Europe agricole, et la Bretagne dont les choix historiques ont porté leurs fruits, ne peuvent pas être absents demain. La communauté mondiale ne comprendrait pas que l'Europe se contente de nourrir sa population et qu'elle ne réponde pas à la demande en Asie et plus encore en Afrique.

Bien sûr la Bretagne n'a pas la surface agricole utile (SAU) du Brésil par exemple, mais la Bretagne a d'autres atouts : la qualité sanitaire des produits et la maîtrise des processus de production du champ à l'assiette sont une chance considérable qu'il faut préserver à tout prix.

Le développement d'une véritable traçabilité alimentaire doit s'appuyer sur des normes claires, transparentes et vérifiables, dans un contexte d'intensification des échanges internationaux et de crises sanitaires récurrentes. Une agriculture de qualité dont les produits sont non seulement sûrs, mais également bénéfiques pour la santé.

En matière de santé et d'innovation, la dynamique en cours en Bretagne autour du pôle de compétitivité Valorial va dans le sens de la prise en compte renforcée des équilibres nutritionnels. C'est une préoccupation des consommateurs pour laquelle la région est bien placée avec sa palette diversifiée de produits. Notamment en matière de viandes, de légumes ou de produits laitiers.

Dans ce contexte de mondialisation où Europe, France et Bretagne ont le même destin, celui de nourrir les hommes, c'est donc au défi de la durabilité que se trouve confrontée l'agriculture, dans ses trois composantes : économique, sociale et environnementale. Plus que jamais, l'agriculture va devenir le cœur des préoccupations des politiques, des citoyens et des consommateurs. A l'échelle planétaire, c'est une affaire de survie pour nombre de pays qui attendront de nous que nous produisions plus et mieux.

La réforme en cours de la PAC et les nouvelles échéances déjà annoncées induisent une gestion plus libérale des marchés, de moins en moins soutenus et donc plus exposés. La modification de nos facteurs de compétitivité rend indispensable l'accentuation de filières fortes, et également la saisie de toutes les opportunités pour développer des marchés nouveaux de proximité. Ensuite, cette activité de production s'inscrit dans un cadre environnemental afin de préserver nos ressources naturelles. Afin de poursuivre la démarche de progrès engagée depuis quinze ans, le cadre réglementaire doit être stabilisé. La pression foncière exige la prise en compte des besoins d'espaces agricoles et des garanties à long terme.

Avec toutes les contraintes déjà évoquées qui pèsent sur l'alimentation du futur, ce n'est pas le moment d'abandonner tout ce qui a été construit dans le domaine agricole en Bretagne et en Europe. Nous risquerions de retomber dans la dépendance des années cinquante. Il ne faut pas oublier l'histoire, d'autant qu'il y a des perspectives. Il est en effet positif de constater que le marché mondial va s'accroître, tant pour les biens alimentaires que non alimentaires. Le métier d'agriculteur a de l'avenir et l'agriculture devient un secteur d'innovation.

Une agriculture durable et responsable, telle est la feuille de route que nous nous sommes fixée pour l'agriculture bretonne. C'est à ce prix que nous serons une force demain, que nous affronterons des crises sanitaires de plus en plus récurrentes, que nous produirons davantage avec des produits de qualité qui seront recherchés.

Il est de la responsabilité de nos politiques de redonner espoir et d'établir un environnement qui permette aux entreprises d'avancer et de réussir. Il faudra énormément de travail, d'investivité et d'investissements pour relever les défis qui vont confirmer à l'agriculture son rôle majeur et stratégique. Pour cela, la prise de conscience politique doit prendre une nouvelle dimension : il faut libérer l'esprit d'entreprendre tellement présent en Bretagne en arrêtant d'empiler les contraintes. Nous sommes agriculteurs, nous sommes des acteurs économiques conscients et responsables des problèmes de société.

C'est dans cet esprit que les professionnels agricoles bretons se positionnent face aux discussions à venir en matière de réforme de la PAC et de négociations multilatérales au sein de l'OMC.

Les décisions, dans ces instances, doivent être adaptées aux enjeux évoqués précédemment.

**a) En matière de PAC, le bilan de santé abordera des thèmes déterminants qui préfigurent l'après 2013**

Au cours des derniers mois, la Commission européenne a exposé quelques unes de ses orientations pour le Bilan de Santé :

- Révision du régime de paiement unique par exploitation :
  - la Commission souhaite renforcer le découplage des aides directes en supprimant la possibilité du recouplage partiel à hauteur de 25% pour les cultures arables ;
  - à plus long terme (après 2013 ?), l'objectif de Bruxelles est « *d'avoir une convergence vers un modèle unique dans lequel par exemple tous les agriculteurs d'un Etat membre donné recevraient le même paiement à l'hectare* » (Mariann Fischer Boel). En effet le régime de paiement unique a été appliqué différemment dans les Etats membres : système historique en France, régional au Royaume-Uni, hybride-dynamique en Allemagne, simplifié dans les nouveaux Etats membres.... Ces différents systèmes vont être examinés de près dans un objectif d'harmonisation. Seront également examinés les différents types de DPU (normaux, jachère, spéciaux...) toujours dans un souci d'harmonisation.
- Modulation obligatoire : augmentation progressive du taux de modulation pour renforcer le second pilier de la PAC (mesures de développement rural).
- Gestion des marchés : la Commission est favorable à l'abandon progressif des derniers instruments prévus dans le cadre des organisations communes de marché (OCM), à savoir notamment abandon du gel obligatoire pour les cultures arables, et à terme fin du système de l'intervention publique. Un débat sur ce sujet aura donc lieu dans le cadre du bilan de santé,
- gestion des crises et des risques : en contrepartie de la suppression des outils de gestion des marchés vers laquelle tend la Commission, la France insiste beaucoup pour que soient introduits des instruments alternatifs transversaux (assurance récolte...)
- Quotas laitiers : non reconduction du dispositif après la campagne 2014/2015, avec en amont l'introduction de mesures pour préparer une sortie en « douceur » des quotas (par exemple augmentation progressive des quotas à partir de 2009)

Le calendrier annoncé sera serré et impliquera de la réactivité au niveau de la profession agricole.

Pour lancer officiellement le débat, la Commission européenne devrait rendre public un document à l'automne 2007. S'en suivront des propositions réglementaires vers la fin du 1er semestre 2008 pour une adoption, si tout se passe bien, sous présidence française fin 2008.

Dans ce contexte déterminant pour l'avenir de la PAC, les Chambres d'agriculture de Bretagne ont souhaité se positionner en amont des décisions pour être force de propositions. Plusieurs questions centrales pour l'agriculture bretonne vont en effet être abordées dans le cadre du bilan de santé : c'est en particulier le cas des quotas laitiers dont l'existence a fortement marqué le paysage agricole régional depuis plus de 20 ans. Les Chambres d'agriculture bretonnes vont être amenées à se positionner sur ces questions rapidement, avant que les décisions ne soient prises à Bruxelles, dans un contexte où la tension sur les marchés mondiaux des matières premières (céréales, oléo-protéagineux, lait) et les cours élevés qui en découlent pourraient inciter à libéraliser les secteurs

agricoles plus rapidement que prévu...

A cette fin, le réseau économie régional des Chambres d'agriculture va engager dès septembre une étude prospective pour anticiper les évolutions de la PAC et préparer les propositions bretonnes. Cette étude comportera 2 phases :

- une première phase à court terme dont l'objectif sera de construire les propositions des Chambres d'agriculture de Bretagne pour la fin 2007 dans le cadre du bilan de santé. À cette fin, chaque point du bilan de santé (DPU, découplage, modulation, jachère,...) sera expertisé sous un angle politique et économique ;
- 
- une seconde phase fondée sur la construction de scénarios d'évolution de la PAC à horizon 2013, et qui comportera un focus particulier sur le secteur laitier, dont l'objectif sera de définir les propositions des Chambres d'agriculture, mais aussi une stratégie pour défendre au mieux ces propositions.
- 

Nous comptons sur la mobilisation de l'ensemble des élus et de nos partenaires pour construire un projet régional dynamique afin de faire face aux évolutions à venir.

## **b) En matière de négociations OMC, la vigilance la plus grande s'impose.**

Depuis la conférence ministérielle de décembre 2005 à Hong Kong, et le blocage des négociations en juillet 2006, les négociations commerciales multilatérales à l'OMC étaient au point mort.

Au cours du 1er semestre 2007, plusieurs tentatives politiques ont eu lieu pour relancer les négociations, notamment dans le cadre du G4 (UE, USA, Brésil, Inde), mais celles-ci se sont soldées par l'échec de la réunion de Postdam en juin dernier.

Dans ce contexte politique bloqué, le 17 juillet, Genève a repris l'initiative en publiant deux projets de modalités (compromis), un pour l'agriculture, l'autre pour les produits industriels.

Les négociations sont désormais relancées, et le Directeur général de l'OMC Pascal LAMY espère toujours parvenir à un accord avant la fin 2007. L'expiration du fast track américain fin juin 2007 ne paraît plus être un obstacle incontournable, l'objectif semblant être, de plus en plus, de sauver l'OMC en évitant un nouvel échec qui signifierait sans doute une mise entre parenthèses des négociations pour cause d'élections aux Etats-Unis, puis en Inde...

Ces projets de modalités vont servir de base pour les négociations dans les semaines à venir.

Le texte présenté par Crawford Falconer (président des négociations sur l'agriculture) le 17 juillet contient des éléments chiffrés sur les 3 volets de la négociation agricole (accès au marché, soutien interne, concurrence à l'exportation) et révèle de réels rapprochements dans les positions, en particulier entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

D'après les analystes, les négociateurs des différents groupes en présence seraient proches d'un consensus sur le volet agricole même si des points de divergence subsistent... Les principaux points de blocage concernent désormais le NAMA (accès au marché des produits non agricoles) : sur ce volet, les négociations ne devraient reprendre que mi-septembre, une fois que l'horizon se sera éclairci sur le volet agricole pour lequel les négociations ont repris le 3 septembre. Les clés d'un accord global semblent donc désormais résider du côté des produits industriels.

Pourtant, sur le plan européen, plusieurs pays, avec en tête la France et l'Irlande, se sont déclarés très inquiets au vu des propositions présentées. En effet, sur plusieurs points, la Commission européenne a fait des concessions très importantes, vis à vis des Etats-Unis notamment, qui conduisent à une érosion importante de la préférence communautaire. Or celle-ci constitue un principe fondateur de la politique agricole commune. Il est essentiel de la préserver pour l'avenir. Elle se justifie par des conditions de production entre l'Union Européenne et les grands pays producteurs et exportateurs, tels le Brésil ou les Etats-Unis, très différentes pour des raisons liées aux coûts de production, aux exigences sociétales ou aux spécificités des politiques agricoles nationales.

Les négociations actuelles comportent un risque majeur pour la viabilité des exploitations agricoles et des entreprises agroalimentaires françaises ainsi que pour le développement équilibré des territoires.

La Commission européenne ne peut même plus mettre en avant le fait qu'un accord permettrait d'engranger les fruits de la réforme de la PAC de 2003, puisque certaines des propositions du compromis sur la table, si elles étaient acceptées, pourraient déjà l'obliger à aller au-delà. En effet, une réduction de 85% du soutien interne global pour l'UE pourrait notamment accélérer la mise en oeuvre du découplage total.

Dans ce contexte, nous refusons un accord à tout prix pour sauver l'OMC et qui serait préjudiciable à l'agriculture européenne et a fortiori bretonne.

Une remise à plat de l'ensemble de la négociation serait aujourd'hui nécessaire pour éviter des décisions hâtives, qui ne seraient un succès que pour les négociateurs, mais qui dans le cas de l'Union européenne ne témoigneraient absolument pas d'un consensus politique.

En l'absence d'accord multilatéral, l'approfondissement du bilatéralisme peut être une alternative intéressante, dans laquelle nos concurrents américains ont une bonne longueur d'avance (cf accord Maroc-USA), moins complexe, et souvent plus rapide à conclure. Sans être la panacée, c'est une piste qu'il ne faut pas négliger, sous peine d'être exclus demain du circuit des échanges dans certaines régions du monde.

## **Thématique N°2 :**

### **Bassins Versants Contentieux**

Cela fait plus de 10 ans que les agriculteurs se sont engagés dans la préservation de la qualité de l'eau.

Impliqués dès l'origine dans des actions de sensibilisation et de démonstration, bien souvent en partenariat avec les collectivités, ils se sont ensuite mobilisés volontairement sur un ensemble de mesures applicables directement à chaque exploitation. Ainsi les agriculteurs ont montré leur réelle capacité d'adaptation en répondant aux exigences environnementales réglementaires et aux attentes de la société.

Les efforts engagés, y compris financiers (de l'ordre de 1 milliard d'euros dont près de 70% à la charge des éleveurs), permettent de mesurer l'amélioration des pratiques agricoles, pratiques de fertilisation, mises aux normes, résorption, couverture des sols, plantation de talus, réduction des phytosanitaires. Aujourd'hui l'amélioration de la qualité de l'eau est un résultat positif concret.

Cependant reste une inconnue : le temps de réponse du milieu aux évolutions des modifications des pratiques agricoles pour répondre aux critères européens.

Aujourd'hui en obligeant les agriculteurs à réduire de façon draconienne leur fertilisation en dessous des besoins des cultures, à réduire leur cheptel, à extensifier les productions, le gouvernement marque une rupture dans sa politique agricole, la priorité n'étant plus l'économie, mais l'environnement.

Les longues et âpres discussions avec l'État français n'ont pas permis d'avancer autant qu'il était nécessaire sur des évolutions des mesures du plan d'actions et ce dernier reste centré essentiellement autour d'une baisse drastique de la pression azotée. Ces mesures deviendront pourtant obligatoires au 1er janvier 2008. Elles sont certes assorties d'un certain nombre d'aides financières (MAE, ICCE, aides au traitement...) mais celles-ci ne permettront pas de répondre à toutes les situations difficiles qui apparaîtront et ne compenseront pas le préjudice global à l'exploitation. Elles ne sont pas non plus une garantie de maintien de la production...

Nous exigeons toujours que les objectifs définitifs soient fixés seulement après une justification scientifique qui prenne en compte les résultats des études hydrologiques en cours.

Nous avons exigé et obtenu que chaque exploitation concernée, bénéficie, individuellement, d'un diagnostic et reçoive une réponse claire quant à son avenir économique avant de s'engager dans un programme d'action.

Par ailleurs, la nécessité de mettre en place, en complément, des mesures sociales a été entendu par les autorités françaises.

Face à l'échéance du 5 novembre, date de clôture des souscriptions de MAE, les OPA se mobilisent pour la réalisation de ces diagnostics afin que chaque agriculteur soit en capacité d'identifier les mesures les plus adaptées à sa situation et puisse bénéficier des ICCE majorées à partir de janvier 2008. Ce sont ainsi près de 75 agents de l'ensemble des organisations de ces territoires qui travailleront à la réalisation de plus de 2000 diagnostics.

## **Thématique N°3 :**

### **Une météo désastreuse et des récoltes très hétérogènes**

---

Le pôle agronomique des Chambres d'agriculture de Bretagne suit l'évolution des conditions météorologiques et leur impact sur les récoltes.

Du 15 juin au 15 août, les Rennais auront connu 17 jours sans pluie, les Finistériens 12 seulement. Résultat dépitant sur 56 journées d'été. Les cultures ont irrémédiablement pâti de ces conditions météo désastreuses. Avec une pluviométrie double de la normale, les récoltes ont été difficiles et retardées. Elles se sont achevées autour du 10 août dans l'est de la Bretagne et sont toujours en cours à l'ouest. A aucun moment, il n'y a eu de réelle fenêtre de beau temps pour moissonner. Quand il pleut un jour sur deux, c'est mission impossible de récolter du grain dans de bonnes conditions.

#### **Des prix à revoir à la baisse, malgré le contexte de prix mondiaux élevés**

Premier récolté, le colza a un rendement moyen de 22-25 quintaux. Derrière cette moyenne, se cachent d'importantes disparités, de moins de 10 quintaux à plus de 35 quintaux. 10% des parcelles n'ont pu être récoltées car versées ou complètement égrenées.

En orge, le rendement moyen s'établit autour de 50-55 quintaux, soit de 10 à 30 % de moins qu'une année correcte, suite à la verse et aux difficultés de récolte. De plus le poids spécifique (PS) est faible car les grains sont mal remplis.

Avec des rendements de 55-60 quintaux en blé, la perte est souvent de 20 à 30 quintaux. de plus, le poids spécifique (PS) de 55 à 60, au lieu des 75 à 80 habituels, est très pénalisant. Au regard des PS, les organismes stockeurs ont revu les prix à la baisse. Quand on pouvait espérer 180 euros avant récolte, c'est plutôt 150 euros qui sera payé.

Les prix seront moins bons que ce que les marchés pouvaient laisser espérer. A l'Ouest de la Bretagne, les récoltes sont encore plus catastrophiques, avec des rendements chutant jusqu'à 30 quintaux, dus probablement à des problèmes de gel d'épis suite aux températures froides de mai.

Bien que mûr très tôt, le triticales n'a pu être battu qu'en fin juillet et début août. Ce retard a causé beaucoup de germination sur pied, avec tous les problèmes de stockage et d'utilisation qui en découle.

Conséquence de ces récoltes difficiles, le manque de paille se fait surtout ressentir dans les systèmes herbagers où elle aurait pu partiellement compenser la piètre récolte de foin.

Pour toutes les cultures, les récoltes ont souffert d'une recrudescence des mauvaises herbes ; la pluviométrie et le retard des récoltes ont favorisé leurs levées. Il n'a pas été rare de voir des parcelles recouvertes de liseron.

De même, les maladies et en particulier la fusariose, ont trouvé un terrain favorable. Dans ce contexte, les risques de mycotoxines peuvent pénaliser la valorisation des céréales.

Les conditions climatiques ont favorisé la pousse de l'herbe dans la zone sèche du Sud de la Bretagne ; alors qu'en année normale, le pâturage s'arrêtait courant juin, cette année, il s'est prolongé en juillet et août. Par contre, sur l'ensemble de la Bretagne et quelle que soit la date, les foins sont de piètre qualité et ceci aura des conséquences dès cet automne.

Pour la prochaine récolte de maïs, la météo a apporté son lot de perturbations depuis le semis. Les parcelles et les dates de floraison sont très hétérogènes selon la date de semis. La zone Centre Bretagne/Nord Finistère est très pénalisée par le manque de chaleur et les semis tardifs qui ont provoqué un retard de 15 jours dans la floraison.

## **Thématique N°4 :**

### **Dioxine : point de situation**

De la dioxine a été détectée dans le lait de certaines tournées de collecte autour de Redon courant juillet.

La zone concernée s'étale sur une bande de 30 km de long sur 10 km de large.

Au total, 6 communes sont concernées, trois communes à proximité de Redon en Ile-et-Vilaine et trois communes dans le Morbihan.

Environ 300 exploitations dont environ 250 exploitations laitières, sont concernées.

Une soixantaine d'exploitation sont à ce jour déclaré positives : plus de 3 pictogrammes de dioxine par gramme de matière grasse du lait.

Le support de contamination principal des vaches laitières est l'ensilage de maïs 2006 mais d'autres fourrages de 2006 peuvent aussi être contaminants.

La source de contamination des fourrages n'est toujours pas officiellement déterminée.

La DRAF a dressé cette semaine un courrier à tous les éleveurs des communes concernées, leur demandant de ne plus utiliser les fourrages récoltés en 2006.

En conséquence un accompagnement des éleveurs de ces communes va s'organiser pour assurer l'alimentation correcte des troupeaux.

Pour toute information complémentaire, la profession a organisée sa communication autour de deux porte-parole qui connaissent les évolutions du dossier en temps réel : MM. Jean-Luc Fossé et Marcel Denieul.